

SNCF : un service public au service des financiers !

Après 13 jours de grève, dont les seuls responsables sont l'immobilisme et le refus catégorique de la direction de répondre à leurs revendications, les contrôleurs (Agents Commerciaux du Service des Trains) des quatre départements de la région de Chambéry (01, 38, 73, 74) ont obtenu quelques avancées et ont voté la reprise du travail le jeudi 12 novembre 2009, mais ils n'ont pas dit leur dernier mot et n'en ont pas fini avec leur direction, qui leur a imposé un tel bras de fer.

Le vendredi 30 octobre 2009, à l'appel de l'intersyndicale CGT-Sud-Rail-CFDT, les contrôleurs de la région de Chambéry ont entamé une grève pour protester contre les restructurations de leur service, qui laissent présager l'éclatement de la SNCF en plusieurs filiales et, pour certaines activités (Eurostar, par exemple), leur privatisation pure et simple. La direction de la SNCF prévoit en effet de séparer les contrôleurs en deux catégories distinctes et étanches : l'une, qui sera dédiée uniquement à l'accompagnement des trains régionaux (TER) ; l'autre, qui comprendra des accompagnateurs de trains Grande Ligne et des accompagnateurs de TGV.

Les conséquences de cette restructuration seront lourdes pour les

usagers du service public, car les contrôleurs n'auront dès lors plus les moyens de leur donner des renseignements sur des horaires, des tarifs et des réductions : ce ne seront plus que des agents de *contrôle*. Après la fermeture des petites gares, jugées trop peu rentables, et la déshumanisation des autres, vidées de toute présence humaine et équipées de machines complexes souvent en panne, c'est donc l'accompagnement des trains qui est la nouvelle victime des exigences de rentabilité financière de l'entreprise, au moment même où sont diffusés sur les ondes des messages de propagande vantant, par la publicité interposée du Président Pépy et du ministre de tutelle, un *service public de qualité*.

Les contrôleurs de la région de Chambéry sont lucides : 50% d'entre eux se sont d'emblée mis en grève, leur participation aux assemblées générales a été massive, leur mobilisation n'a pas faibli durant près de quinze jours. Leurs revendications portaient non seulement sur la *dédicace*, c'est-à-dire sur cette séparation des contrôleurs en deux catégories étanches, mais encore sur les *roulements*, les conditions de travail, les temps partiels, la cessation progressive d'activité, les pressions, les sanctions et les méthodes de *management* de la direction. Les organisations syndicales, s'appuyant sur l'importante mobilisation des contrôleurs, sont intervenues à tous

les niveaux de la SNCF, mais aussi auprès de diverses associations et des élus régionaux, et ont ainsi obtenu que certains roulements ne soient pas entièrement *dédicacés*, mais soient *mixés* à des proportions variables de 5% à 16% ; que certains *roulements*, certes trop peu nombreux, soient améliorés (engagement de la Direction régionale de les soumettre au Comité hygiène, sécurité et conditions de travail) ; que les conditions des temps partiels et des cessations progressives d'activité restent inchangées ; que les sanctions injustes soient abandonnées. C'est déjà quelque chose, certes, mais ces *simples miettes* arrachées par treize jours de grève laissent un goût amer dans la bouche des agents en lutte...

Le 12 novembre 2009, les contrôleurs grévistes, réunis en Assemblée générale, ont cependant voté, à une très large majorité, la reprise du travail. Leur lutte n'est pas terminée pour autant : ils prévoient d'autres formes d'action (grève durant les week-ends et les jours fériés, cahier revendicatif...). En attendant, avec les organisations syndicales CGT, SUD-Rail et CFDT, ils condamnent l'attitude totalement irresponsable de la direction et comptent bien sur le soutien des usagers de la SNCF, de leurs associations, des élus et des organisations politiques.

SUD-Rail (01)

l'AG départementale, ainsi qu'un tract propre à FO, plus court et plus lisible, sur lequel ne figurent — et en très gros caractères — que les demandes d'audience. Le même jour, la FSU envoie à son tour le tract commun à la presse : SUD figure curieusement parmi les signataires... Le journaliste du *Progrès* s'emmêle un peu les pinceaux, prend le texte de FO pour la plate-forme commune et l'attribue également à SUD. Le 24 novembre, on peut lire dans le journal que la manifestation se terminera par l'audience d'une délégation FSU-CGT-FO-SUD à l'Inspection : mais rien sur l'AG départementale des grévistes !

Le 24 novembre, à 14h30, pas un travailleur du secteur bancaire, pas un postier, à l'exception des bureaucrates de FO-Com et de la CGT qui tiennent la banderole du prétendu Collectif départemental contre la privatisation de La Poste (voir l'article de la page des collectifs), rien que des enseignants, rassemblés sous les fenêtres d'un député, puis devant la préfecture et l'Inspection : pas de tracts, pas de prise de parole, pas d'appel à l'AG ! Presque pas non plus de grévistes à celle-ci, mais encore des bureaucrates, qui expliquent que la grève générale n'est pas la panacée, qu'il faut informer les collègues, discuter avec eux (faire du syndicalisme, en somme) et mettre en place des cahiers de revendications... À pleurer !

SUD-Éducation

Les bureaucrates

contre la convergence des luttes (suite de la P1)

Le 13 novembre, la FSU envoie aux autres syndicats un texte filandreux et mal ficelé, dans lequel n'apparaissent pas même les mots de marchandisation, de privatisation ou de Loi Carle, et où l'AG des grévistes n'est mentionnée qu'en petits caractères. Si la CGT adopte ce texte sans aucune discussion, FO et SUD proposent d'importants remaniements. La FSU ne tient compte que de ceux de FO : SUD refuse de soutenir ce texte et rédige son propre tract. Dès lors, plus aucune nouvelle du texte commun FSU-CGT-FO. Le 20 novembre, SUD est alerté par la CGT : la FSU, sous des prétextes fallacieux, cherche à organiser une AG départementale des seuls professeurs des écoles, le 24 novembre au matin. La CGT, soutenue par SUD, refuse de cautionner ce stratagème, qui vise à priver l'AG départementale du soir de la seule catégorie de personnels de l'Éducation nationale qui soit alors mobilisée. Par téléphone et sans que SUD ni la CGT n'en soient avertis, la FSU et FO décident d'ajouter à leur texte commun des demandes d'audience à un député et à l'Inspection, le tout, bien entendu, à l'heure où doit avoir lieu l'AG départementale des grévistes.

Le 23 novembre, FO envoie à la presse le texte commun sur lequel figurent en petits caractères les demandes d'audience et